



# Réseau Romand – ASA

## Rapport d'activités 2022

## 1. Rapport du Secrétariat général

- **2022 : une légère reprise, des moments forts et des remises en question**

Le RRASA a connu en 2022 un changement important avec le départ à fin février 2022 de la secrétaire générale Mme Joëlle Frick-Mühlemann, engagée à 80% fin 2021. L'objectif premier était de renforcer la structure et la partie communication à la fonction de Secrétaire générale en augmentant le poste de 40 à 80%.

Sandra Sciboz a repris le poste de secrétaire générale ad-intérim avec le 40% qui lui est imparti et le comité a travaillé à l'évaluation d'un nouveau poste de coordination au sein de la faïtière, afin de répondre non seulement à la demande de la majeure partie des organisations membres mais également à celle de l'OFAS qui demande au RRASA d'optimiser entre les groupements les processus internes. L'organisation n'a clairement pas pu répondre à toutes les sollicitations vis-à-vis des sous-contractants : il s'agit dès lors de trouver un meilleur mode de fonctionnement dans le pilotage des groupements.

La consolidation du RRASA avec l'intégration des prestations de Pages romandes (Mme Sarah Cornaz) et de la convention avec ASA-handicap mental fonctionne bien ; ce statut d'exception est tacite jusqu'à la fin du contrat-cadre. Nous n'avons encore aucune certitude en ce qui concerne le prochain contrat-cadre. Le positionnement de notre subventionneur pourrait avoir un impact important dans la mise en œuvre du renforcement de la faïtière et des cotisations de ses membres.

Néanmoins, nous privilégions le choix d'un Réseau qui devrait rester un organisme indépendant de distribution et de contrôle de l'affectation des subventions afin de garantir un maintien des acquis à ses sous-contractants, tout en garantissant les meilleures prestations possibles à nos bénéficiaires, ainsi qu'à leurs proches. Cette position a été explicitée et défendue par le comité du RRASA auprès de l'OFAS lors de la réunion du mois d'octobre 2022.

Il a été relevé par l'OFAS que le RRASA doit rester indépendant de ses sous-contractants et intégrer les modifications de ses statuts pour une meilleure conformité avec la circulaire de l'OFAS. L'objectif étant, à terme, de n'avoir plus de sous-contractants avec voix consultatives au sein du comité, tout en gardant un lien fort entre les membres et le comité au travers d'une coordination cantonale (commissions et groupes de travail). Cette démarche a été entreprise dans le cadre d'un travail conjoint ayant servi à définir dans un premier temps une charte de collaboration, qui débouchera, dans un deuxième temps, sur l'adaptation des statuts dès 2023.

- **Pandémie 2022**

Une reprise a eu lieu, bien que timide et malgré le maintien de certaines mesures en début d'année, ce qui a réduit le nombre de participants à nos activités. 20% des prestations n'ont pas pu être fournies malgré tous les efforts des sous-contractants pour palier l'isolement des participants.

- **Caritas-Handicap**

Le Réseau Romand ASA regrette le retrait de Caritas-Handicap du nombre de ses sous-contractants. La somme des subventions versées et destinée aux prestations de Caritas-Handicap a été retenue par le RRASA et réservée en fonds art. 74 LAI dans le but de subventionner un potentiel rattrapage de prestations par d'autres groupements au terme du contrat-cadre 20-23 et/ou de devoir restituer la somme sur demande de l'OFAS.

- **Prestations propres**

En 2022, le RRASA a produit ses propres prestations pour un total de 4'252 h de *Prospreh et Médias*.

Les prestations ont été réalisées par :

- Réseau romand ASA et Pages Romandes : 2'106 h de Prospreh et Médias
- ASA-HM : 2'146 h de Prospreh

- **Réunions de comité**

En 2022, le comité du Réseau Romand - ASA n'a pas connu de changements majeurs. Il a accueilli M. Jérôme Laederach comme membre à part entière. Le comité est ainsi composé de Mme la Conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle, Présidente ; du Prof. Jean-Michel Bonvin, Vice-Président ; de M. l'ancien Conseiller aux États et ancien Conseiller d'État Robert Cramer, membre et de M. Jérôme Laederach, Directeur de la Fondation Ensemble, membre. Les représentants des Organisations Membres, avec une voix consultative sont : Elodie Duret, Anyatas ; Philippe Dubail, Actifs ; Grégoire Labhardt, Cap Loisirs.

Hormis la participation à son AG ordinaire du 10 juin 2022, le comité s'est réuni à 6 reprises en 2022, dont deux fois à Berne avec l'OFAS. Des réunions informelles ont régulièrement eu lieu avec le SG.

- **Le Secrétariat Général**

Le poste du Secrétariat général a été occupé en 2022 par Joëlle Frick-Mühlemann à 80% jusqu'à fin février. Sandra Sciboz a repris le poste de Secrétaire général ad-intérim à 40%, pourcentage équivalant à sa précédente fonction de chargée de mission.

### **Bilan des objectifs 2022**

- Modélisation de la partie comptable

Avec l'aide d'un fiduciaire agréé (FIDAG, par son directeur-associé, M. Jean-Luc Wassmer), le RRASA a renforcé son suivi comptable auprès de ses sous-contractants, en particulier autour des CC4 et des fonds liés qui permettent la juste distribution des subventions. L'OFAS s'est dit satisfaite de la mise en place de ces fonds chez les organisations membres. Il a toutefois été souligné que cet exercice était encore – difficile à modéliser et à systématiser auprès de chacun des sous-contractants.

- Reporting 2021

Les données 2021 ont été validées mi-mars 2023 par l'OFAS pour une somme totale de CHF 3'641'283, soit une atteinte de 77% des objectifs prévus. Le résultat de l'audit a permis un bouclage serein. Une newsletter a permis de restituer aux sous-contractants les informations transmises par l'OFAS.

- Évolution favorable du RRASA au travers de l'audit 2022 de l'OFAS

En août 2022, le RRASA a été audité par l'OFAS ; un point a été fait sur les différentes mesures de controlling mises en place et un rapport d'audit très positif a démontré une évolution favorable eu égard aux mesures prises depuis le dernier audit, principalement grâce à la base de données eAsa, mais également aux efforts du Secrétariat général et de chacun des membres du RRASA.

## **Objectifs 2023-2024**

### - Partie comptable

Différents points comptables doivent encore être approfondis et optimisés dans le suivi des sous-contractants, toujours avec le soutien de la FIDAG.

### - Gestion et pilotage des sous-contractants

Une attention toute particulière devra être portée à la circulaire OFAS, en particulier sur l'obligation de renseigner en cas de non-atteinte des objectifs de la part des sous-contractants, avec la soumission d'un plan d'action (notamment lorsque les charges dépassent les produits, ce qui sous-entend que le critère d'économicité n'a pas été respecté et que l'association ne peut plus faire de réserve/fonds de fluctuation).

### - Dépôt de la demande de financement (contrat-cadre 2024-2028)

Le RRASA est dans la dernière année de son contrat-cadre. Une nouvelle demande de subventionnement a été déposée à fin mai 23 auprès de l'OFAS, celle-ci ayant déjà spécifié que les conditions (montant total de la subvention et coût unitaire moyen) ne seraient pas modifiées. L'enjeu est de négocier malgré tout des coûts unitaires mieux valorisés (notamment pour les cours blocs), mais également de négocier avec l'OFAS la poursuite du statut d'exception pour les prestations à produire par la faïtière.

### - Indépendance du RRASA vis-à-vis des sous-contractants, modification des statuts

Afin de répondre à la demande d'indépendance du comité du RRASA au sein de la faïtière, des modifications statutaires doivent être entreprises : le but avoué, pour répondre à terme aux exigences de l'OFAS, est de ne plus avoir de représentants des organisations membres qui siègent au comité. En contrepartie, la création de groupes de travail et/ou commissions donnerait l'opportunité à chacun de relayer des informations au comité pour lui permettre d'orienter la faïtière de manière indépendante.

### - Établir le reporting 2022

Le reporting 2022 montre une certaine reprise des activités, toutefois pas encore à un niveau pré-pandémie. Le RRASA se situe, malgré tous les efforts de rattrapage des activités, uniquement à 80% des objectifs fixés par l'OFAS.

### - Suivre les recommandations de l'audit 2022 :

- S'assurer que la certification qualité des sous-contrats soient mises en place avec un délai défini
- S'assurer que l'ensemble des activités soient régulièrement évaluées (bilans, etc., réf. concepts spécialisés)
- Adapter les registres du commerce des sous-contractants afin d'éviter les conflits d'intérêt entre la partie opérationnelle et la partie stratégique
- Améliorer et compléter les descriptions des contenus et des objectifs de cours afin qu'une distinction claire soit opérée avec les prestations Aide en lieux d'accueil.
- Renforcer le personnel au sein du Secrétariat général : il est considéré que le fait que tout repose sur une seule personne est un facteur de risque pour la pérennité du RRASA.
- Constituer des commissions et des groupes de travail thématiques

## 2. Comptes 2022

<b>BILANS AUX 31 DÉCEMBRE (en CHF)</b>	<b>Notes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Banque		132'842.35	20'473.35
Actifs de régularisation		4'951.50	2'208.75
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>137'793.85</b>	<b>22'682.10</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>137'793.85</b>	<b>22'682.10</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX ETRANGERS</b>			
Autres dettes résultant des charges sociales		136.87	12'675.30
Passifs de régularisation	2	44'408.55	16'609.55
<b>TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		<b>44'545.42</b>	<b>29'284.85</b>
Capital des fonds	3	35'276.00	0.00
<b>Capitaux de l'organisation</b>			
Fonds liés		0.00	0.00
Capital libre		57'972.43	-6'602.75
Résultat net de l'exercice		0.00	0.00
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>57'972.43</b>	<b>-6'602.75</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>137'793.85</b>	<b>22'682.10</b>

<b>COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES (en CHF)</b>	<b>Notes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Subvention OFAS - contribution annuelle		4'743'911.00	4'743'911.00
Subvention OFAS - décompte finaux		0.00	451'957.00
Subvention liées aux prestations		-4'502'160.00	-4'908'006.55
<b>Solde des subventions</b>		<b>241'751.00</b>	<b>287'861.45</b>
Cotisations		103'290.00	0.00
Participations Pages Romandes		20'000.00	20'000.00
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>365'041.00</b>	<b>307'861.45</b>
Charges de personnel		-155'353.34	-196'744.82
Frais Pages Romandes		-29'950.07	-28'308.65
Frais Prestations de tiers		-9'317.90	-6'768.40
Frais informatiques		-39'178.10	-39'146.80
Frais de comité pour séances et déplacements		-5'308.35	-5'932.70
Honoraires conseils		-10'177.65	0.00
Honoraires fiduciaires et révisions		-12'464.10	-7'992.60
Frais généraux		-3'131.90	-2'006.10
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-264'881.41</b>	<b>-286'900.07</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>100'159.59</b>	<b>20'961.38</b>
Charges financières		-308.41	-1'187.88
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>99'851.18</b>	<b>19'773.50</b>
Variation du capital des fonds		-35'276.00	0.00
<b>Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)</b>		<b>64'575.18</b>	<b>19'773.50</b>
Allocations/Utilisations			
Capital libre		-64'575.18	-19'773.50
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### Récapitulatif

Total des charges : **264'881.-**

(personnel : 155'353.- / administration : 86'887.- / fiduciaire, conseils : 22'641.-)

Total des produits : **365'041.-**

Total résultat hors exploitation : **99'851.-**

Variation du capital de fonds : **-35'276.-**

Total de l'exercice = **64'575.-**

(cette somme a été versée en fonds de réserve)

### Quelques chiffres :

- Indemnisation annuelle 2022 de l'OFAS à la faîtière : CHF 33'028.-

- Facture base de données eAsa + site internet (38'772.-+646.20) CHF 39'418.20 : n'a pas été refacturé aux sous-contractants en 2022, la somme a été prise sur les cotisations.



## **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'association faitière Réseau Romand ASA, à Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Christophe Pitteloud  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 5 mai 2023  
Exemplaire numérique

**Annexes :** comptes annuels

### 3. Budget 2023

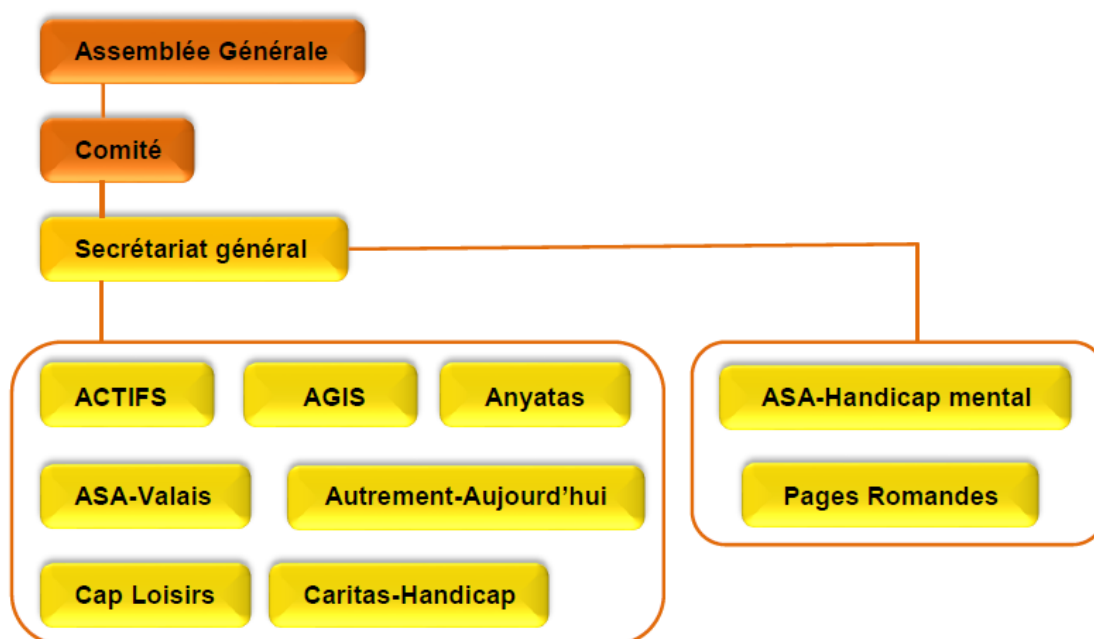
<b>Produits d'exploitation</b>	
Subventions de l'OFAS	4'710'000.-
Contribution organisation faîtière	35'000.-
Cotisations aux Organisations membres	110'000.-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>4'855'000.-</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	
Charges du personnel (salaires, charges sociales, frais de fonctionnement, yc Pages romandes et ASA-Handicap mental) *	375'000.-
Charges prestations et activités	4'420'000.-
Charges administratives (Webexpert, maintenance et développement, divers)	60'000.-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>4'855'000.-</b>

\* Pages romandes (Personnel : CHF 40'000.- / Frais : CHF 20'000.-) / ASA-handicap mental (Personnel : 100'000.-) / RRASA (Personnel : CHF 205'000.- / Frais : 10'000.-)

Le budget 2023 prévoit toujours la charge supplémentaire de communication (CHF 50'000.-).

### 4. Présentation du RRASA

#### Organigramme





<p><b>ACTIFS - Association</b>  Rue des Caroubiers 20  1227 Carouge  Tél. 022 343 20 27  <a href="mailto:info@actifs-ge.ch">info@actifs-ge.ch</a>  <a href="http://www.actifs-ge.ch">www.actifs-ge.ch</a></p>	<p><b>BUTS</b> : ACTIFS a pour mission de promouvoir la formation et l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle, un trouble autistique ou des difficultés d'apprentissage.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : ACTIFS propose un programme annuel de cours ainsi que des prestations de conseil social visant à accompagner les personnes dans des activités socialement valorisées hors milieu protégé.</p>
<p><b>AGIS – Association</b>  Rue Eugène Marziano 33  1227 Acacias  Tél. 022 308 98 10  <a href="mailto:info@agis-ge.ch">info@agis-ge.ch</a>  <a href="http://www.agis-ge.ch">www.agis-ge.ch</a></p>	<p><b>BUTS</b> : L'AGIS a pour mission la reconnaissance, la valorisation et l'intégration de la personne en situation de handicap. Les activités de l'association favorisent son droit aux activités culturelles, de loisirs et sportives et aux contacts sociaux.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : Les bénévoles de l'AGIS bénéficient d'une formation continue et des conseils dispensés par les travailleurs sociaux pour ensuite offrir leur temps et leurs compétences aux personnes en situation de handicap. Ils encadrent ces derniers pour leur permettre d'accéder aux loisirs et aux tâches de la vie quotidienne.</p>
<p><b>Anyatas – Association</b>  Rue des Lattes 3  1217 Meyrin  Tél. 022 785 28 38  <a href="mailto:info@anyatas.ch">info@anyatas.ch</a>  <a href="http://www.anyatas.ch">www.anyatas.ch</a></p>	<p><b>BUTS</b> : Anyatas a pour mission de favoriser les contacts sociaux entre personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans un cadre distinct de leur lieu de vie habituel et œuvrer pour leur inclusion dans la société.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : Anyatas propose aux personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle, des séjours allant de quelques jours à plusieurs semaines favorisant l'autonomie et l'autodétermination.</p>
<p><b>ASA-Valais – Association</b>  Av. de Tourbillon 9  1950 Sion  Tél. 027 322 17 67  <a href="mailto:info@asavalais.ch">info@asavalais.ch</a>  <a href="http://www.asavalais.ch">www.asavalais.ch</a></p>	<p><b>BUTS</b> : L'ASA-Valais a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle en favorisant leur autonomie et leur intégration sociale par des cours et des séjours.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : L'ASA-Valais propose des cours semestriels variés, des week-ends à thème, des séjours et des camps d'été pour adultes ayant une déficience intellectuelle. L'association exploite aussi la Pension « la Forêt » à Vercorin, adaptée aux personnes à mobilité réduite.</p>

<p><b>Autrement-Aujourd'hui – Association</b>  Boulevard Carl-Vogt 7  Case postale 53  1211 Genève 8  Tél. 022 329 13 43  Fax 022 329 13 44  <a href="mailto:contact@autrement-aujourdhui.ch">contact@autrement-aujourdhui.ch</a>  <a href="http://www.autrement-aujourdhui.ch">www.autrement-aujourdhui.ch</a></p>	<p><b>BUTS</b> : L'association Autrement-Aujourd'hui a pour mission d'ouvrir aux personnes ayant un handicap mental un accès aux pratiques artistiques : théâtre, danse et musique principalement, mais aussi les arts visuels. Elle associe les personnes aux projets d'expression, de recherche et de création dans une perspective de formation et de mise en évidence de leurs capacités. Par le biais de réalisations de qualité ouvertes au public, elle contribue à créer des passerelles avec la société et à faire évoluer positivement la place et l'image des personnes en situation de handicap.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : Programmes réguliers comprenant des cours, des week-ends et des séjours, des stages, des interventions théâtrales et musicales et des spectacles. Les cours favorisent le respect mutuel, l'affirmation individuelle dans des projets collectifs et l'autodétermination ; ils privilégient l'évolution de chacun vers de nouvelles perspectives afin de développer la confiance en soi, la créativité et l'aisance dans des contextes publics. L'association a pu mettre en place au cours des années un espace dédié et ouvert, hors des structures spécialisées de travail et de vie, qui permet de bonnes conditions de déroulement des cours ainsi que des possibilités d'accueil de public à certaines occasions.</p>
<p><b>Cap Loisirs – Fondation</b>  Boulevard de St-Georges 34  1205 Genève  Tél. 022 731 86 00  <a href="mailto:caploisirs@caploisirs.ch">caploisirs@caploisirs.ch</a>  <a href="http://www.caploisirs.ch">www.caploisirs.ch</a></p>	<p><b>BUTS</b> : La fondation Cap Loisirs a pour mission de contribuer à l'épanouissement et au bien-être des personnes ayant une déficience intellectuelle, en favorisant leur intégration sociale, leur autonomie et leur participation active à la vie socioculturelle.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : Cap Loisirs propose des séjours, des activités inclusives d'occupation de jour, des lieux de rencontre tels que l'Espace 34 par exemple. En proposant ces activités, la fondation permet par ailleurs aux parents de se ressourcer.</p>
<p><b>Caritas-Handicap – Association</b>  Rue de Carouge 53  1205 Genève  Tél. 022 708 04 35  Fax 022 708 04 45  <a href="mailto:caritas.handicap@caritas-ge.ch">caritas.handicap@caritas-ge.ch</a>  <a href="http://www.caritas-handicap.ch">www.caritas-handicap.ch</a></p>	<p><b>BUTS</b> : Caritas-Handicap a pour mission de favoriser les contacts sociaux et l'intégration sociale des personnes en situation de handicap à travers des activités d'occupation de jour.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : Caritas-Handicap propose des activités pour développer les compétences et les habilités sociales des personnes en situation de handicap. L'association organise des séjours durant les relâches scolaires, des repas à thème, des excursions et d'autres activités sous forme d'ateliers.</p>

<p><b>ASA-Handicap Mental – Association</b>  15, Rue des Savoises  1205 Genève  Tél 022 792 48 65  Fax 022 792 53 04  <a href="mailto:info@asahm.ch">info@asahm.ch</a>  <a href="http://www.asahm.ch">www.asahm.ch</a>  <a href="http://www.mirarts.ch">www.mirarts.ch</a></p> <p><i>ASA-Handicap Mental est lié au Réseau Romand ASA par convention et, dans le but du renforcement de la faïtière, produit ses prestations de Prospereh pour son compte. Elle demeure autonome dans sa gestion propre et reste membre du RRASA par le règlement de sa cotisation.</i></p>	<p><b>BUTS</b> : ASA-Handicap Mental a pour but l'amélioration de la qualité de vie des personnes avec un handicap mental en veillant au respect de leur dignité humaine, de leur droit à l'autodétermination, en favorisant leur participation à la vie active et leur intégration dans la société.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : En collaboration avec de nombreuses institutions romandes, ASA-Handicap Mental organise notamment des journées de formation destinées aux professionnels et aux proches. A travers Mir'arts, elle offre une plateforme qui rassemble différents lieux de création artistique de Suisse romande à l'attention des personnes avec un handicap mental et organise divers rendez-vous artistiques avec le grand public.</p>
<p><b>Pages Romandes – Fondation</b>  c/o Fondation Verdeil  38A, Av. du Grey  1004 Lausanne  <a href="mailto:sarah.cornaz@bluewin.ch">sarah.cornaz@bluewin.ch</a>  <a href="http://www.pagesromandes.ch">www.pagesromandes.ch</a></p> <p><i>Pages Romandes, de par l'engagement de sa directrice et rédactrice au sein du Réseau Romand ASA, fournit ses prestations au nom de la faïtière et a de fait perdu son statut de membre.</i></p>	<p><b>BUTS</b> : Favoriser l'information et la formation des personnes avec un handicap mental, contribuer à la réflexion sur ce qui est vécu par les personnes en situation de handicap et leur entourage, créer des liens entre les différents partenaires au travers de la publication d'une revue destinée aux personnes, aux familles et aux professionnels.</p> <p><b>PRESTATIONS</b> : Publication de Pages Romandes, revue romande spécialisée dans les déficiences intellectuelles et développementales. Chaque trimestrielle est consacrée à une thématique spécifique.</p>

## 5. Comité et secrétariat

### Comité

#### Présidente

Laurence Fehlmann Rielle

#### Vice-Président

Jean-Michel Bonvin

#### Membres

Robert Cramer, Jérôme Laederach

#### Membres (voix consultatives)

Philippe Dubail (ACTIFS), Elodie Duret (Anyatas), Grégoire Labhardt (Cap Loisirs)

### Secrétariat général

#### Secrétaire générale (jusqu'à février 2022)

Joelle Frick Mühlemann

#### Secrétaire générale – ad interim

Sandra Sciboz